

remarquables. Ce n'est pas notre lot. Il nous convenait surtout de rappeler dans ces pages la fête *religieuse* du jubilé d'argent épiscopal de notre ancien vicaire-général à Montréal.

Il nous est agréable cependant de noter un dernier fait, dont il serait oiseux de souligner l'importance. On a tenu à Pembroke à être pratique, et, comme l'on savait que l'Hôpital, cher à Monseigneur, est devenu trop petit, beaucoup trop petit, on a imaginé d'ériger, à l'instar d'un *monument-souvenir* des fêtes jubilaires de 1907, une alle nouvelle à cet hôpital. On a donc fait une souscription générale, pour laquelle prêtres et fidèles se sont montrés des plus généreux. Après la lecture des trois adresses, dont nous avons parlé, un enfant a présenté à Monseigneur, au nom du diocèse, un chèque de seize mille dollars.

En face de ce nouveau moyen de faire du bien, l'énergique évêque s'est redit sans doute devant Dieu : *non recuso laborem*.

De loin, ceux qui l'admirent et qui l'aiment se permettent de souhaiter vivement que, pour de longues années encore, Monseigneur de Pembroke puisse ainsi tenir la promesse de sa devise. Ce sera tout à l'honneur et à la gloire de l'Eglise du Canada.

Ad multos et faustissimos annos !

BON-PASTEUR

Cérémonies de profession et de vêturo



Le 10 septembre, sous la présidence de Mgr Racicot, ont prononcé leurs premiers vœux :

Sœurs choristes — Sœur Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne Daignault, de Saint-Hubert ; Sœur Marie de la Charité Béro, de Hogansburg, N. Y. ; Sœur Marie de Saint-Eusèbe Lessard, de Sainte-Ursule ; Sœur Marie de Sainte-